

15 avril 2014

Bulletin de l'AQTr # 15 - 2014 : Inscription à la formation sur les Exigences détaillées pour personnes responsables

La présente est pour vous informer que le temps est venu pour les personnes responsables d'écoles reconnues de s'inscrire à la formation obligatoire sur les *Exigences détaillées* révisées en collaboration avec la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), les représentants de l'Association québécoise des transports (AQTr), l'Association des écoles de conduite du Québec (AECQ), le regroupement coopératif ConduiPro et le groupe Tecnic. Les formations de mise à niveau auront lieu entre les mois d'avril et juin 2014 au tarif de 75 \$ par personne. Après cette période, toute personne responsable qui devra suivre la formation sera facturée au tarif régulier de 665 \$. Il est à noter que pour qu'une personne puisse être considérée personne responsable, le formulaire de *Déclaration de personne responsable* doit avoir été dûment complété et envoyé à l'AQTr.

Un représentant autorisé d'une école de conduite peut inscrire d'autres employés qui ont des responsabilités administratives à cette formation.

En tant qu'école indépendante, vous devez vous inscrire à l'AQTr pour avoir la formation sur les *Exigences*.

Voici un hyperlien vers le formulaire d'inscription à la formation ainsi que vers les dates de formations.

Afin de vous préparer à la formation, il est recommandé que chaque participant prenne connaissance des *Exigences détaillées* avant qu'il ne se présente à la formation. Madame Charlotte Mitre coordonne le suivi de ces formations pour l'AQTr. Toute demande ou envoi d'information doit lui être acheminé à l'adresse suivante : formation.ecole@aqtr.qc.ca .

Nous souhaitons que ces formations aient lieu dans une ambiance de collégialité et de respect.

Subject: Registration for the training on the Detailed requirements for the persons of authority

This email is to inform you that it is now the time for persons of authority of certified driving schools to register for the compulsory training on the *Detailed Requirements*, that were revised in collaboration with the Société de l'assurance automobile du Québec and representatives from Association québécoise des transports (AQTr), Driving Schools Association of Québec (DSAQ), ConduiPro cooperative and the Tecnic Driving School Network.

Training sessions on the up-dated version will be held between April and June 2014 at the cost of \$75 per person. After this period, the regular cost will apply: \$665.

Please note that to be recognized as a person of authority, it is imperative to have duly filled out and sent the *Person of Authority Statement Form* to the AQTr.

Moreover, it is possible for authorized representatives of driving schools to register other administrative staff for the training. Independent schools are invited to register with the AQTr to follow the training on the *Detailed Requirements*. Here is a hyperlink to the *Registration Form* as well as to the dates and times of the training sessions.

Also, we strongly suggest that all participants read the *Detailed Requirements* before the day of the training. Mrs. Charlotte Mitre will be your contact person at the AQTr for this training. All documents and questions must be sent to her at the following address: formation.ecole@aqtr.qc.ca .